Strasbourg, le 22 octobre 2025

Deux nouveaux pigeonniers contraceptifs dans les quartiers d'Hautepierre et du Neudorf

Depuis 2024, la Ville de Strasbourg a choisi de se tourner vers une méthode de régulation douce afin de limiter la prolifération des pigeons et les nuisances que ces oiseaux peuvent créer : le pigeonnier contraceptif.

Le dispositif expérimental s'étend désormais à deux autres quartiers de la ville, après une mise en place à l'été 2024 de deux prototypes à l'Esplanade et sur le quartier Gare. Deux pigeonniers seront installés le **jeudi 23 octobre**, chemin Peter Pan dans la maille Catherine, à Hautepierre, et parc Henri Will, à l'angle de la rue de la Charité et rue Alexandre Ribot, pour le Neudorf.

Le pigeonnier contraceptif est un habitat adapté aux pigeons biset, dans lequel ils reçoivent une alimentation adaptée et font l'objet d'un suivi démographique et sanitaire. Ce dispositif permet d'y fidéliser une population de pigeons pour en maîtriser la reproduction : les œufs pondus par les couples de pigeons fréquentant le pigeonnier sont stérilisés. Ce contrôle des naissances permet de limiter la reproduction et donc la prolifération des colonies. Une entreprise spécialisée interviendra toutes les deux semaines pour entretenir le pigeonnier.

Contact Presse :
Ville et Eurométropole : Service presse – info.presse@strasbourg.eu – 03 68 98 68 71
strasbourg.eu/espace-presse